



RAPPORT ANNUEL 2019



Table des matières

- 05 Mot du président
- 07 Mot du directeur
- 09 Population et territoire desservis
- 10 Notre mission
- 12 Identité visuelle
- 14 La Régie en quelques chiffres
- 15 Une équipe performante
- 16 Division des opérations
- 18 Escouades spécialisées
- 20 Division des ressources matérielles
- 22 Division de la prévention
- 26 Division de la formation
- 29 Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 30 Rapport financier





Mot du président



L'année 2019 marque la première année d'opération de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu. L'important travail amorcé en 2016 permet maintenant de dresser un constat positif des décisions prises et des efforts investis par l'ensemble des acteurs de ce projet de régie. Aujourd'hui, on peut reconnaître que la bonification du service aux citoyens en matière de sécurité incendie a eu comme effet de réduire les impacts lors de sinistres.

En mettant ensemble nos ressources en sécurité incendie, les 6 villes et municipalités partenaires de la Régie démontrent l'efficacité qui peut en résulter lorsque nous travaillons collectivement vers un même but. Le conseil d'administration réitère sa volonté d'offrir un service de

sécurité incendie innovant, moderne et mobilisant pour l'ensemble des citoyens desservis. Ayant mis nos assises, nous poursuivrons en 2020, de concert avec la direction, nos efforts afin d'offrir un service de qualité tout en maintenant une situation financière respectable pour les citoyens.

En terminant, je tiens à remercier les autres membres du conseil d'administration, l'ensemble du personnel de la Régie et les partenaires pour leur l'engagement et leur implication, car sans eux l'atteinte des résultats actuels n'aurait pu être possible.

Normand Teasdale

Président du conseil d'administration



Mot du directeur



C'est un plaisir de présenter le premier rapport annuel de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu. N'ayant pas été à la tête de la Régie durant cette année, les résultats présentés furent réalisés par l'équipe en place sous la direction de mon prédécesseur, monsieur Gilles La Madeleine.

Vous constaterez tous les efforts fournis tant par le personnel opérationnel, du secteur de la prévention, qu'administratif pour offrir un service de sécurité incendie sous un nouvel angle pour les citoyens de Beloeil, de McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park, de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

L'année 2019 fut la première année d'opération et apporta son lot de défis et d'ajustements. Malgré toute la préparation en amont de cette année, d'innombrables défis se sont présentés. Le professionnalisme de l'équipe et sa capacité d'adaptation lui ont permis d'être à la hauteur des attentes. J'ai la chance de codiriger cette équipe performante qui se démarque jour après jour.

L'année 2020 permettra de consolider les services offerts et de développer notre performance organisationnelle.

Pierre-Damien Arel
Directeur incendie

3
casernes

6
villes et municipalités

plus de
76 000
citoyens protégés

180 km²
de territoire à couvrir

Population et territoire desservis

La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (la « Régie ») est une nouvelle organisation regroupant 6 villes et municipalités anciennement desservies par 5 services de sécurité incendie. Protégeant une population de plus de 76 000 citoyens en 2019, elle est ainsi la plus grande régie intermunicipale en sécurité incendie au Québec.

Le territoire à couvrir est de 180 km². On y retrouve plusieurs zones urbaines avec de multiples secteurs résidentiels et commerciaux, des zones industrielles ainsi qu'un vaste territoire agricole et récréotouristique. Stratégiquement situées, les 3 casernes positionnées à Beloeil (caserne 21), Saint-Basile-le-Grand (caserne 25) et Mont-Saint-Hilaire (caserne 31) permettent une couverture optimale dans des délais qui répondent aux exigences du Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.



Notre mission

Assurer la prévention des incendies et offrir protection, sauvetage, secours et sauvegarde des vies et du patrimoine ainsi que préparer et supporter les plans de mesures d'urgence pour l'ensemble du territoire des villes et des municipalités qui constituent la Régie.

Notre vision

Assurer un service de qualité optimale afin de maintenir le haut niveau de sécurité et de faire reposer l'efficacité de notre intervention sur un juste équilibre entre les attentes, les besoins en matière de sécurité, les obligations et la capacité financière des parties prenantes de la Régie.



Nos valeurs

L'approche client

Accorder une grande importance à la qualité des services fournis aux citoyens, rassurer notre population et lui faire preuve de compassion en temps de crise, le tout, selon les normes convenues au sein de notre organisation.

Le leadership

Inspirer vers la bonne action, mobiliser ses pairs et subordonnés, et ce, de façon positive.

L'éthique et la justice

Adopter un comportement professionnel et avoir une conduite intègre et équitable. Cela comprend le respect des lois, des règles et des politiques, mais également la considération des conséquences de ses gestes sur autrui, de certaines valeurs et de principes moraux (honnêteté, équité et justice) ainsi que la considération des attentes légitimes de la communauté à l'égard de l'organisation.

L'engagement

L'engagement définit l'intensité, l'ampleur et la profondeur que chaque employé donne à sa participation aux activités de l'organisation, non seulement celles qui relèvent de sa tâche, mais également celles qui s'inscrivent dans le cadre de sa vie professionnelle, sociale et associative au sein des villes et des municipalités membres de la Régie.

La reconnaissance

Encourager et reconnaître la contribution que chaque employé apporte à l'innovation, l'expérimentation et aux développements de nouvelles méthodes de travail pour accroître l'efficacité et atteindre l'efficience.

Identité visuelle



1

Le casque de pompier représente notre histoire et rend hommage à tous les pompiers;

2

Le pompier qui descend en rappel symbolise la spécialité de technicien en hauteur et en espace clos;

3

La croix de vie dans la partie droite de l'écusson représente, à elle seule, la raison la plus importante de l'existence de la Régie, soit celle de pouvoir intervenir pour sauver la vie des gens;

4

2019 représente le début des opérations de la Régie;

5

Les silhouettes noires de différents édifices sur le mont Saint-Hilaire représentent le patrimoine des différentes villes et municipalités et illustrent la beauté de la région;

6

Le bateau de Samuel de Champlain représente notre grande histoire puisqu'il s'agit de la découverte de notre territoire par Champlain en 1603. Il représente aussi la spécialité nautique;

7

Les six voiles du voilier représentent les six villes et municipalités créatrices de la Régie qui naviguent ensemble vers l'avenir. Les voiles sont de grandeurs différentes pour témoigner de la diversité des villes et des municipalités;

8

Le petit drapeau sur le mât du voilier est une caractéristique qui anime la fierté du service d'incendie et constitue le porte-étendard de la sécurité des citoyens dans ce riche milieu de vie;

9

La couleur bleue représente l'eau tandis que le rouge représente le feu.

La Régie remercie le lieutenant Bruno Roy pour son importante implication dans la conception du logo.



La régie en quelques chiffres



NOMBRE D'HEURES DE
FORMATION RÉALISÉES
PAR LE PERSONNEL



ACTIVITÉS DE PRÉVENTION
RÉALISÉES EN 2019



NOMBRE D'INTERVENTIONS
D'URGENCE EN 2019



NOMBRE D'EMPLOYÉS
PROVENANT DES 5 SERVICES DE
SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPÉS



NOMBRE DE POMPIERS
EN SERVICE 24/7



NOMBRE DE CASERNES
SUR LE TERRITOIRE

Une équipe performante

À la création de la Régie, 168 employés provenant de cinq services d'incendie voisins ont dû apprendre rapidement à cohabiter pour faire équipe. À la fin de l'année 2019, la Régie peut désormais compter sur les effectifs suivants :

Effectifs au 31 décembre 2019

Types d'emploi	Temps plein	Temps partiel
Direction (État-major)	7	1
Officiers cadres	12	2
Officiers syndiqués	0	20
Pompiers	24	84
Cadres civils	3	0
Personnel administratif	5	1
Techniciens en prévention incendie	3	1
TOTAL	54	109

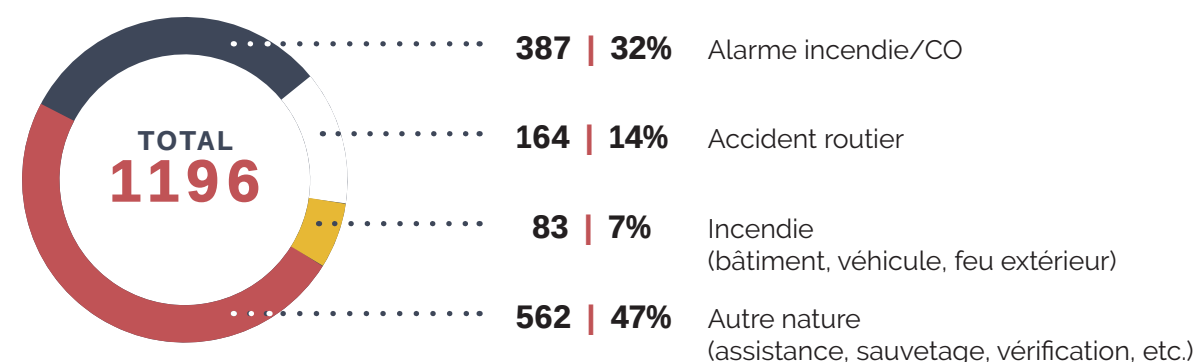
En plus de définir son offre de service aux employés et aux cadres de la Régie, d'harmoniser les pratiques en matière de gestion des ressources humaines et d'accompagner la direction dans la gestion des changements organisationnels, le Service des ressources humaines a effectué les réalisations suivantes :

- Regroupement des dossiers administratifs des employés;
- Mise en place du système de traitement de la paie;
- Instauration d'un régime de retraite simplifié;
- Établissement d'un régime d'assurance collective;
- Offre d'un programme d'aide aux employés (« PAE »);
- Implantation d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité;
- Dotation de 24 postes de pompiers à temps plein, de 5 chefs aux opérations et de district, d'un trésorier, d'un responsable à la paie et trésorier-adjoint et d'une secrétaire-temporaire;
- Mise en place d'une politique de gestion de la formation et du développement des compétences et déploiement des politiques adoptées par le conseil transitoire.

Division des opérations

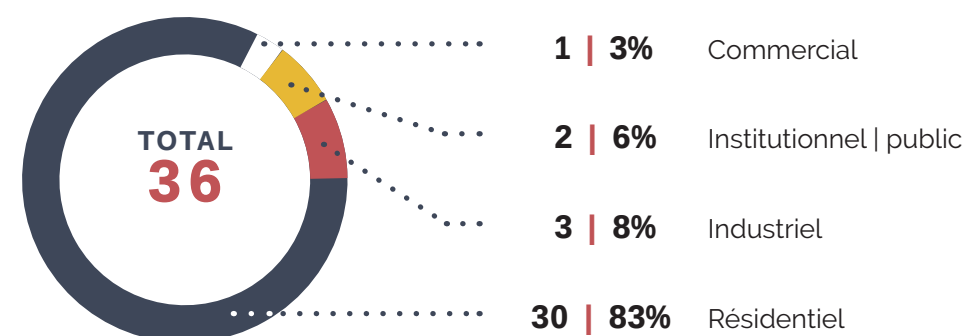
La première raison d'être de la division des opérations est de répondre aux appels d'urgence et d'offrir un court délai entre la transmission de l'appel et l'arrivée des effectifs sur les lieux de l'intervention. En 2019, les équipes de la Régie ont répondu à **1 196 appels d'urgence**, ce qui représente en moyenne **3,27 appels d'urgence par jour**.

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE



Sur les **83** incendies survenus sur le territoire durant l'année 2019, **36** incendies impliquaient directement des bâtiments qui ont nécessité une force de frappe optimale. De loin, les incendies surviennent dans les milieux résidentiels (**83 %**), ce qui démontre l'importance de poursuivre nos efforts dans l'éducation du public et le programme de vérification des avertisseurs de fumée. Les pertes matérielles s'élevaient à **2 875 640 \$** en 2019. Parmi ces pertes, **2** incendies survenus en janvier et en mars ont causé à eux seuls des pertes de **2 192 900 \$**. Heureusement, aucun décès n'a été constaté dans des incendies durant l'année.

NOMBRE D'INCENDIES PAR TYPE DE BÂTIMENT



NOMBRE D'APPELS PAR VILLE / MUNICIPALITÉ



Le temps moyen pour atteindre la force de frappe prescrite par le Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu a été **7,28 minutes**. Ce court délai entre la réception de l'appel et l'arrivée d'un nombre de pompiers variant entre 8 et 12, selon la catégorie du bâtiment, est lié en grande partie au temps de mobilisation très court (moyenne de 2,39 minutes) puisque les pompiers sont tous en caserne, et ce, 24/7. Au total, **12 pompiers sont en service en tout temps**. Ils sont répartis dans les **3 casernes** du territoire (Beauceville, Saint-Basile-le-Grand et Mont-Saint-Hilaire).

Voici le nombre de sorties par caserne sachant que, selon la nature de l'appel, le nombre de casernes affectées à l'appel initial est de 1 à 3.

NOMBRE DE SORTIES PAR CASERNE

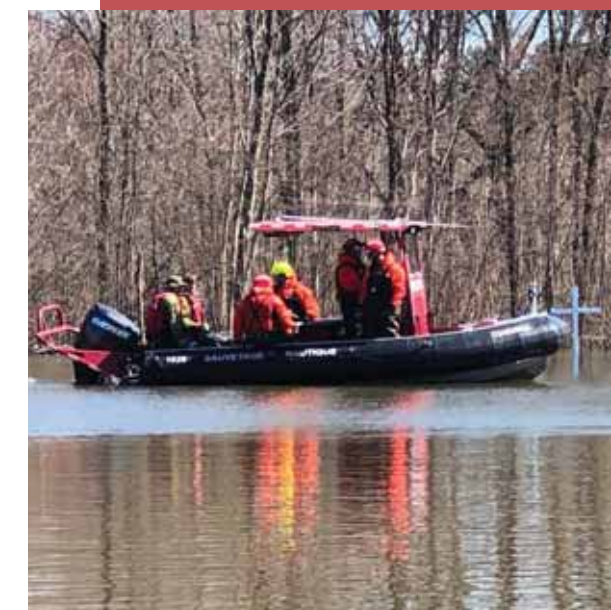


Escouades spécialisées

Les escouades spécialisées sont un secteur d'activité particulier qui regroupe deux équipes. La première est le groupe de recherches et d'intervention en milieu périlleux (« GRIMP ») qui englobe les interventions de sauvetage en hauteur (principalement occasionnées par le mont Saint-Hilaire) et les interventions de sauvetage en espace clos. La deuxième est l'équipe nautique qui comprend le sauvetage sur plan d'eau et sur glace. Les activités de plein air en montagne, en forêt ou sur la rivière Richelieu occasionnent des mésaventures auxquelles les pompiers de la Régie doivent intervenir. Le GRIMP est composé de 26 techniciens alors que l'équipe nautique est composée de 24 techniciens. En 2019, la Régie a mobilisé ses escouades spécialisées à 19 reprises, soit 16 appels pour le GRIMP et 3 appels pour l'équipe nautique.

Le nombre d'appels des escouades spécialisées est peu élevé par rapport au nombre total d'appels auxquels les équipes de la Régie répondent annuellement. Il faut cependant souligner que la complexité des interventions des escouades spécialisées nécessite des techniques et des équipements bien particuliers. En plus de maintenir les compétences dans l'ensemble des tâches de pompiers, les membres de ces escouades spécialisées doivent suivre l'entraînement rigoureux des spécialités suivantes :

- GRIMP (48 heures annuelles d'entraînement en classe, en caserne et sur le terrain);
- NAUTIQUE (22 heures annuelles d'entraînement en piscine, en classe, sur embarcation et sur glace).





Division des ressources matérielles

La division des ressources matérielles est dirigée par un chef de division qui est responsable des achats, du remplacement et de l'entretien des équipements, du maintien des différents programmes d'entretien de l'équipement, des véhicules et des bâtiments. Afin d'assurer un service aux citoyens sans faille, ce secteur d'activité est régi par de nombreuses normes. De plus, la santé et la sécurité du personnel étant au cœur des préoccupations de la Régie, le chef de division doit s'assurer que l'ensemble des tâches réalisées dans son secteur d'activité reflètent cet engagement organisationnel.

En 2019, plusieurs projets majeurs ont été réalisés tant au niveau de la flotte de véhicules, des équipements ou des infrastructures que des bâtiments occupés par la Régie. Dans un contexte d'uniformisation et de standardisation, un important exercice a été réalisé en collaboration avec les différents partenaires. Voici les principaux projets et dossiers réalisés :

Véhicules

- Remplacement du camion-échelle de la caserne 31 par une nouvelle échelle plateforme grâce à une location clé en main auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant (« CGER »). Le véhicule est en conception et la livraison est prévue en avril 2021;
- Acquisition d'un véhicule tout terrain afin d'optimiser la réponse de sauvetage en milieu isolé, notamment dans les sentiers du mont Saint-Hilaire;
- Location de deux véhicules hybrides clé en main pour la prévention auprès de CGER;
- Installation de 4 bornes de branchement électrique (casernes 21 et 31);
- Remplacement d'un camion de type pick-up qui était en fin de vie à la caserne 31. Nous avons remplacé ce véhicule par un véhicule similaire grâce à une location clé en main auprès de CGER;
- Mise à niveau de l'ensemble des véhicules : nouveau lettrage, programme d'entretien harmonisé et inventaire uniformisé. L'ensemble des véhicules d'intervention (12) sont sous la responsabilité de CGER.

Équipements

- Remplacement de la flotte d'appareils respiratoires et des bouteilles d'air respirable des 3 casernes dans le but d'atteindre une uniformité opérationnelle. Il s'agissait également d'un dossier important en matière de santé et sécurité du personnel;
- Acquisition d'une motomarine de sauvetage nautique en remplacement du deuxième bateau;
- Remplacement de 16 habits de combat;
- Achat d'un système de préemption pour les feux de circulation des axes routiers principaux. Ce système permettra de réduire le temps de déplacement en urgence. Le projet d'installation est en attente des autorisations du ministère des Transports.

Infrastructures et bâtiments

- Aménagement temporaire et mise à niveau de certains locaux utilisés par nos employés à la caserne 25 afin qu'ils soient fonctionnels et répondent aux nouvelles réalités de fonctionnement de la Régie;
- Acquisition de divers équipements de télécommunication (antennes micro-ondes, tablettes électroniques) et actualisation du réseau informatique et des serveurs.

Division de la prévention

Le mandat de la division de la prévention est principalement de veiller à ce que les bâtiments du territoire desservi par la Régie soient conformes à la réglementation de prévention incendie en vigueur afin d'assurer la sécurité de tous les occupants. Cette division est composée de 4 préventionnistes, d'un chef de division et d'une secrétaire. Le coordonnateur régional du Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu complète l'équipe en coordonnant la réalisation des actions et du plan de mise en œuvre dudit Schéma.

Un des grands dossiers réalisés en 2019 par cette division a été l'uniformisation des niveaux de risques des bâtiments de l'ensemble du territoire. On retrouve **24 525 bâtiments sur le territoire**. Ceux-ci sont divisés en 4 niveaux de risques : faible, moyen, élevé et très élevé. Le niveau de risques permet de déterminer le nombre de pompiers optimal à déployer lors d'un incendie ainsi que le type d'inspection à réaliser et la fréquence d'inspection par les techniciens en prévention incendie.

Voici donc un aperçu des **6 697 activités** menées par l'équipe de prévention en 2019 pour réduire les occurrences d'incendie sur le territoire et être en conformité avec le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC.

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée

Entre les mois de mai et d'octobre, nous avons dépassé l'objectif fixé au Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et avons frappé à plus de **5 400 portes** des 6 villes et municipalités partenaires de la Régie. Pour l'ensemble des secteurs visités, 72 % des résidences sont conformes à la réglementation visant les avertisseurs de fumée. Nous espérons pouvoir augmenter ce taux dans les prochaines années avec nos campagnes de sensibilisation.

NOMBRE DE VISITES RÉSIDENTIELLES PAR VILLE / MUNICIPALITÉ							
Ville / municipalité	Nombre de portes frappées	Nombre de résidences visitées		Nombre de résidences conformes		Nombre de résidences non-conformes	
Beloeil	1567	653	42%	522	80%	131	20%
McMasterville	542	227	42%	143	63%	84	37%
Mont-Saint-Hilaire	1091	478	44%	391	82%	87	18%
Otterburn Park	653	214	33%	159	74%	55	26%
Saint-Basile-le-Grand	1304	503	39%	288	57%	215	43%
Saint-Mathieu-de-Beloeil	244	111	45%	81	73%	30	27%
TOTAL	5401	2186	41%	1584	72%	602	28%

L'analyse des incidents et la recherche des causes et des circonstances d'incendie

La Loi sur la sécurité incendie exige que l'on détermine la cause et les circonstances d'un incendie pour chacune de nos interventions. Nous avons donc fait l'analyse de **21 incidents**, ce qui nous a permis, entre autres, d'avoir un portrait global des incendies survenus sur l'ensemble du territoire et d'axer nos futures campagnes de prévention pour réduire les causes les plus fréquentes.

Le programme d'inspection des risques plus élevés

Ce programme défini par le Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu est échelonné sur une période de 7 ans. Bien que nous inspections tous les bâtiments résidentiels multilogements, commerciaux et industriels, nos priorités sont les centres de personnes âgées, les écoles et les centres de la petite enfance. En 2019, nous avons effectué **222 inspections**.

Les plans de construction et permis divers

Plus de **77 plans** de nouvelles constructions, de rénovation ou d'aménagement ont été déposés par les différents services d'urbanisme de nos villes et municipalités partenaires. L'analyse des différents plans nous permet d'avoir un meilleur contrôle sur la réglementation incendie applicable dès la construction. La division prévention a également traité plus de **144 dossiers** relatifs à des permis d'alcool, de capacité de salle, de réunions ainsi qu'à des permis de brûlage.

La gestion des plaintes et des requêtes

La division de la prévention a traité **454 plaintes** et requêtes durant l'année 2019 concernant notamment l'accumulation de matières combustibles, les systèmes d'alarme incendie, les installations techniques et électriques ainsi que les appareils de chauffage à combustible solide. De plus, nous avons observé un très grand nombre de plaintes concernant les feux extérieurs.

Nos activités d'éducation du public

Nos activités d'éducation du public font partie des contacts les plus directs avec la population pour l'informer des comportements sécuritaires à adopter. Les jeunes comme les moins jeunes ont tous été interpellés en 2019 par l'une ou l'autre de nos **123 activités**, telles que les exercices d'évacuation, les conférences, les activités organisées dans les parcs, les publications sur les réseaux sociaux, les kiosques de prévention dans les centres commerciaux et les visites de caserne.

Notre programme « Secours adapté »

Ce programme s'adresse aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'un système de gestion informatisé des appels qui permet au répartiteur de la centrale des communications (9-1-1) d'avoir accès à tous les renseignements pertinents lors d'appels à l'aide émanant des personnes inscrites au fichier. Grâce à ce système, les divers intervenants (pompiers et policiers) sont immédiatement informés de la localisation précise de la personne nécessitant une assistance particulière ainsi que des mesures spéciales à prendre selon les notes personnalisées enregistrées au dossier informatisé. En 2019, nous avons effectué la mise à jour des renseignements de l'ensemble des citoyens inscrits. Pour plus de détails sur ce programme, nous vous invitons à aller sur le site Web de la Régie dans la section prévention : <https://risivr.ca/bureau-de-prevention/programme-secours-adapte/>

Événements spéciaux et activités communautaires

En 2019, la Régie a été sollicitée à plusieurs reprises par nos villes et municipalités partenaires et par différents organismes pour participer à plus de 25 événements de toute nature. Voici quelques-unes des activités marquantes :

- Collecte de sang d'Hema Québec à la caserne de Saint-Basile-le-Grand et à la caserne de Beloeil;
- Surveillance des feux d'artifice pour les différentes fêtes nationales ainsi que pour d'autres activités municipales;
- Présence lors de plusieurs événements tels que le Festival d'été de Beloeil, certaines fêtes familiales, le défi Pierre Lavoie, etc.;
- Patrouille nautique sur la rivière pour plusieurs activités nautiques telles que les régates d'Otterburn Park, la course des canards jaunes et le Grand Splash;
- Patrouille de sécurité lors de la soirée de l'Halloween dans les secteurs les plus achalandés pour la sécurité des tout-petits.



Division de la formation

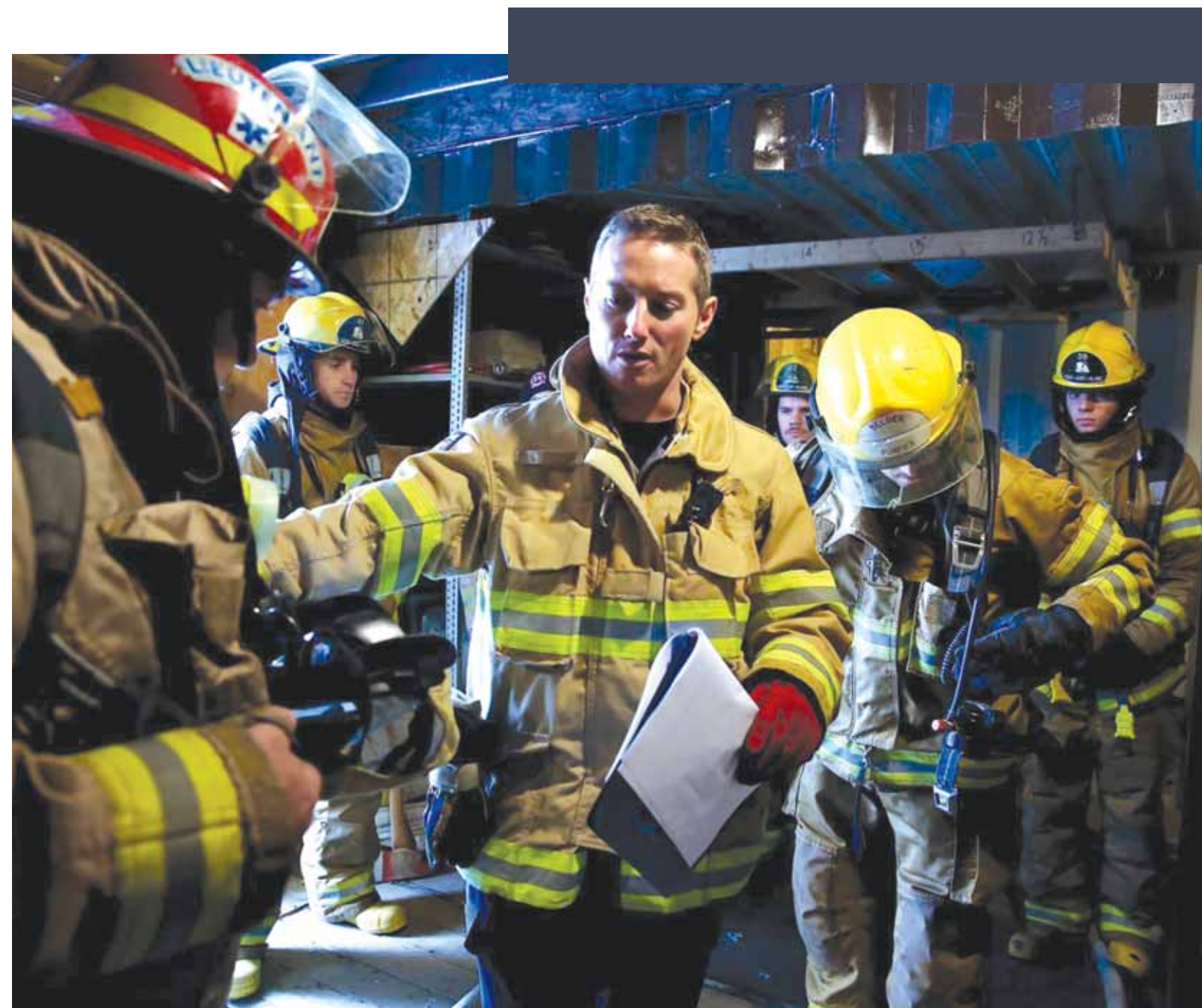
La division de la formation est dirigée par un chef de division qui supervise plusieurs instructeurs. La mise en commun des effectifs des villes et municipalités partenaires de la Régie a exigé l'intégration de l'ensemble des dossiers académiques et le suivi des compétences clés pour ses 168 effectifs (cadres et syndiqués).

De manière générale, cette division s'assure que tout le personnel possède les compétences, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour occuper chacune des fonctions de l'organisation. Les différentes étapes sont l'intégration de nouveaux employés, la promotion à des fonctions supérieures, la mise en place de nouvelles techniques de travail, le développement de nouvelles compétences et de canevas uniformisés, le programme de formation continue et l'entraînement régi par les normes de santé et sécurité au travail (« SST »).

Pour ce faire, la division est constamment à l'affut des nouvelles normes, techniques et procédures de travail afin de s'assurer que la Régie demeure une organisation innovante et proactive. Au cours de l'année 2019, l'ensemble du personnel a effectué un total de **10 477 heures de formation**.

Faits saillants suivants :

- Programme de formation sur mesure en gestion du changement et coaching de gestion pour tout le personnel cadre (débuté en 2018 et poursuivi au cours de l'année 2019);
- Formation intensive d'intégration (40 heures) pour le nouveau personnel cadre et syndiqué à temps plein;
- Programme d'entraînement pour les membres du personnel syndiqué afin qu'ils se familiarisent avec les différents équipements nouvellement répartis dans les trois casernes ainsi qu'avec les nouvelles méthodes de travail uniformisées;
- Formation continue pour tous les chefs aux opérations et chefs de district afin de développer leurs compétences en gestion d'intervention et d'uniformiser les pratiques de travail;
- Participation à des entraînements précis dans un bâtiment voué à la démolition de McMasterville lequel a été mis à notre disposition durant une semaine où plusieurs tactiques ont été mises en contexte réel du travail des pompiers et des officiers;
- Qualifications professionnelles de l'École nationale de pompiers du Québec pour 22 effectifs ayant reçu une formation de 30 heures leur permettant d'obtenir leur qualification en désincarcération et une autre formation de 30 heures pour obtenir leur qualification d'opérateur de véhicule d'élévation;
- Certification en sauvetage d'urgence en milieu isolé pour 19 effectifs de la caserne 31.





Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu

Le Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu (« CFIVR ») fait partie intégrante de la Régie. Le CFIVR doit ses origines à son ancienne appellation, le « Centre de qualifications professionnelles de Beloeil » (« CQPB »). La création du CQPB avait débuté par un projet de formation et d'entraînement pour les pompiers de Beloeil. L'évolution constante du projet a fait en sorte que nous pouvons maintenant offrir aux municipalités de la région et d'ailleurs la possibilité d'utiliser notre site d'entraînement pour leurs propres pompiers.

Le CFIVR a poursuivi ses activités en 2019 avec sa cohorte annuelle de l'Institut de protection contre les incendies du Québec (« IPIQ ») pour le programme du DEP en sécurité incendie. De plus, 4 départs d'activités qualifiantes de l'École nationale des pompiers du Québec (« ENPQ ») ont eu lieu dans nos installations, soit Pompier I, Pompier II, Désincarcération et Opérateur de véhicule d'élévation. Pour l'année 2019, un total de 71 étudiants ont été inscrits dans l'un ou l'autre des programmes offerts au CFIVR et 99 candidats sont venus passer leur examen de qualification professionnelle de l'ENPQ.



Rapport financier

au 31 décembre 2019

REVENUS	
Quotes-parts	8 783 430.00\$
Investissements	2 882 689.00\$
Autres services rendus	279 174.00\$
Revenus d'intérêts	30 960.00\$
Perte sur cession	(113 160.00)\$
TOTAL DES REVENUS	11 863 093.00\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil d'administration	22 723.00\$
Greffe et application de la loi	28 389.00\$
Gestion financière et administrative	178 263.00\$
Gestion du personnel	256 906.00\$
Amortissement	44 321.00\$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	530.602.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	8 698 538.00\$
Sécurité civile	11 783.00\$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	8 710 321.00\$
Frais de financement	83 450.00\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 324 373.00\$
Excédent (déficit) de l'exercice	2 538 720.00\$
Moins: revenus d'investissement	(2 882 690.00)\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(343 970.00)\$
AJUSTEMENT DES IMMOBILISATIONS	
Produit de cession	253 850.00\$
Amortissement	358 727.00\$
Perte sur cession	113 160.00\$
FINANCEMENT	
Remboursement de la dette à long terme	(324 241.00)\$
AFFECTATION	
Activités d'investissement	(43 677.00)\$
TOTAL DES AJUSTEMENTS, FINANCEMENT ET AFFECTATION	357 819.00\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercices à des fins fiscales	13 849.00\$



